

Chambre aimerait adopter ce soir l'article visant la création du ministère des approvisionnements et des Services.

Je vais donc rapidement commenter un certain nombre des propos qui ont été tenus par mes honorables collègues. Les députés de Prince Edward-Hastings et de Waterloo (MM. Hees et Saltsman), en apparence, ont des positions diamétralement opposées. Le député de Prince Edward-Hastings dit que le ministère de l'Industrie n'aurait jamais dû exister, qu'il a constitué une perte totale de 50 millions de dollars.

Par opposition à cela, le député de Waterloo nous dit que le ministère de l'Industrie devrait continuer à être un ministère indépendant, puisque, séparé du ministère du Commerce, il est mieux en mesure de contribuer au développement industriel. Contrairement au député de Prince Edward-Hastings, il nous reproche de ne pas avoir dépensé suffisamment.

On a donc l'impression que les deux députés sont diamétralement opposés, mais ils ne le sont pas, car ils ignorent les mêmes choses. Ils ignorent ce que le ministère de l'Industrie a fait depuis 1963—cela s'applique en particulier au député de Prince Edward-Hastings—et ce qu'il continuera à faire. Cela s'applique aussi au député de Waterloo. Il fera autant, il fera davantage, il fera mieux du fait de sa coexistence, de sa fusion avec le ministère du Commerce.

On voit donc que ces deux honorables députés semblent être d'un avis différent, mais ils ignorent les mêmes choses.

J'aurais aimé avoir plus de temps pour rappeler encore aujourd'hui ce que le ministère de l'Industrie a accompli depuis 1963, rappeler les programmes qui ont été mis en vigueur, rappeler ce qui a été réalisé en vertu de chaque programme, mais, évidemment, le temps me manque. J'aimerais quand même souligner deux aspects de cette œuvre, deux réalisations du ministère de l'Industrie. La première, c'est que ce ministère a acquis une excellente connaissance de l'industrie canadienne existante et a compilé des renseignements sur chacun des secteurs industriels.

On a fait des études—on en a mentionné un certain nombre tantôt—sur l'industrie chimique, sur l'industrie laitière, etc., et ces études constituent une source de connaissances extrêmement importante sur laquelle le gouvernement se fonde dans l'élaboration de sa politique.

Je voudrais également dire deux mots sur l'importance de la collaboration entre les ministères fédéraux et l'industrie et, à ce point de vue là, encore, le ministère de l'Industrie a fait énormément, comme je le disais

hier, pour renforcer la coopération entre le secteur gouvernemental et le secteur industriel.

Il y a, par exemple, dans plusieurs domaines, dont ceux des produits textiles, de la chaussure, des produits chimiques, du plastique, etc., des comités consultatifs qui se réunissent régulièrement, qui analysent les situations et qui constituent, encore une fois, une excellente source de connaissances pour le gouvernement.

J'ai pris part à un certain nombre de ces rencontres. On pouvait tirer un «profit marginal»—traduction française de «fringe benefit»—de ces réunions. Très souvent, les représentants du secteur privé qui y venaient avaient l'occasion de se rencontrer, ce qu'ils n'ont pas, semble-t-il, souvent l'occasion de faire. Et, très souvent, à l'occasion d'une rencontre avec les représentants du gouvernement, les industriels eux-mêmes tiraient avantage de cette réunion.

Je pourrais parler également du conseil consultatif qui a été créé et qui s'est réuni récemment. Je pourrais parler de ces comités à l'exportation; il y en a une soixantaine, actuellement. Mon but serait de démontrer la contribution du ministère de l'Industrie dans ce rapprochement entre les secteurs gouvernemental et industriel, rapprochement qui s'est avéré une de ses meilleures réalisations.

● (5.40 p.m.)

[Traduction]

Le député de Burnaby-Seymour nous a exposé quelques éléments de sa doctrine. Il nous a vanté les possibilités mirobolantes de l'Ouest. Je connais ces possibilités, car j'ai eu à m'occuper du pétrole, du gaz, du charbon et des ressources hydrauliques dans mon ministère précédent, et en ma qualité de ministre responsable, je suis parfaitement conscient de l'importance énorme de l'économie de l'Ouest pour celle du pays en général. Il a exposé la nécessité de libéraliser le commerce, surtout avec les États-Unis. J'aimerais que demain le député lise l'extrait suivant de mes notes: Les États-Unis ont accepté, aux termes de la négociation Kennedy, de réduire sensiblement leurs tarifs sur plus de deux milliards de dollars d'exportations canadiennes, d'après l'évaluation pour 1966. La majeure partie de nos exportations d'aliments et de matériaux industriels vers les États-Unis seront assujetties à des tarifs très réduits ou exemptes de droits. Une fois les réductions définitives appliquées, plus de 60 p. 100 de l'ensemble de nos ventes aux États-Unis seront exemptes de droits. Que cela rassure le député.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Pepin: Le dynamisme et l'intelligence extraordinaires dont on fait preuve en